

Lieu

Les dernières informations concernant le lieu de la formation sont disponibles sur notre site web www.insert.be

Date

Le lundi (9h-16h)
23/05/22

Formateur

Jean-Christophe André-Dumont

Prix

€ 500 (membres Assuralia)
€ 750 (Non-membres)



N° d'Accréditation
100001 A + B
Recyclage régulier
6 points Assurances
6 points Banques
6h Compliance



OBJECTIFS

- ➔ Comment fonctionner dans le nouveau cadre harmonisé depuis le 25 mai 2018 ?
- ➔ Quels sont les droits supplémentaires des clients ?
- ➔ Quand a-t-on besoin du consentement du client ?
- ➔ Big Data, quelles limites (geolocalisation, domotique,...) ?
- ➔ Jusqu'où peut-on "profiler" la clientèle ?
- ➔ Peut-on librement échanger des informations au sein du même groupe financier ?
- ➔ Qu'en est-il de la responsabilité des sous-traitants ?
- ➔ Qu'en est-il du Direct Marketing et du commerce électronique (utilisation de cookies...)?
- ➔ Quels sont les réflexes à avoir en cas de fuite de données ?

Au terme de ce séminaire, les participants auront une meilleure connaissance de la protection des données et de ses implications pour le secteur de l'assurance. Ils en connaîtront le cadre légal et les concepts-clés. Ils comprendront les enjeux liés aux données et seront sensibilisés aux défis que cela représente pour leur entreprise.

GROUPE - CIBLE

La formation est destinée à quiconque souhaite étendre ses connaissances dans le domaine de la protection de la vie privée. Nous pensons entre autres aux juristes et techniciens de l'assurance, aux gestionnaires, aux collaborateurs des services d'organisation et aux intermédiaires.

La formation permettra également aux Compliance Officers et à leurs collaborateurs de rafraîchir leurs connaissances en la matière.

PROGRAMME

- ➔ La définition des principes et notions de base
- ➔ Le champ d'application
- ➔ La protection particulière pour les données sensibles, relatives à la santé et judiciaires
- ➔ Les obligations dans le chef de la personne responsable du traitement des données
- ➔ Consentement
- ➔ Organisation interne (Gouvernance, DPO, Registre, DPIA...)
- ➔ Répartition des rôles (problématique des sous-traitants)
- ➔ Aspects Data security et Data Breach
- ➔ Aspects conflits d'intérêts
- ➔ Les droits de la personne concernée par un traitement de données
- ➔ Le rôle de l'Autorité de protection des données
- ➔ Les sanctions pénales
- ➔ Cas particuliers (l'échange des données, la communication électronique, les droits du patient, la loi anti-blanchiment, le whistleblowing, ...) et jurisprudence éventuelle y relative.
- ➔ ePrivacy (direct marketing)

* RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

